

2016



2

Sommaire

Billet du président	3
Nos activités en quelques mots	4
SAI (Service d'aide à l'intégration)	6
CCI (Centrale des codeuses et codeurs-interprètes en LPC)	8
CFCI (Centrale de facturation des codeuses et codeurs interprètes en LPC)	9
Formation de codeurs-interprètes en LPC	10
Coffre à histoires	12
Edition du jeu « Le pirate codeur »	14
Quelques chiffres	16
Gommettes LPC	18
Accompagnement précoce	20
Participation au projet « MedSigne »	21
Parole à nos partenaires	22
Réseau surdité en Suisse romande	25
Financements publics	26
Financements privés	27
Comptes 2016	28
Perspectives 2017	29
Conseil et équipe professionnelle en 2016	31
Adresses utiles en 2017	32

3

Billet du président



par les Cantons.

A l'heure où j'écris ces lignes, nous avons obtenu l'accord de l'ensemble des cantons avec lesquels nous travaillons. Ce succès représente aussi une reconnaissance officielle des Cantons après celle de la Confédération (OFAS/AI), il y a déjà 17 ans.

Avec la prise en charge des prestations directes des codeuses-interprètes en LPC et des coûts complémentaires, ces nouveaux tarifs représentent une garantie de pérennité pour nos activités.

2016 est aussi le 10ème anniversaire de la mise en activité de la Centrale de Facturation des Codeurs-Interprètes en LPC (CFCI). En 2006 à l'initiative de l'Association des Codeuses et codeurs interprètes en LPC (ASCI) et de Mme Doris Agazzi, alors Secrétaire Générale de la Fondation, ce service a été mis en place. Nous travaillons au renouvellement du système informatique de gestion de ce service CFCI pour répondre aux défis actuels.

2016 marque une étape importante. C'est en fin d'année que nous avons pu parvenir à un accord concernant les nouveaux tarifs des prestations de LPC financées

Notre Fondation a offert ses services à près de 150 bénéficiaires sourds et malentendants en 2016.

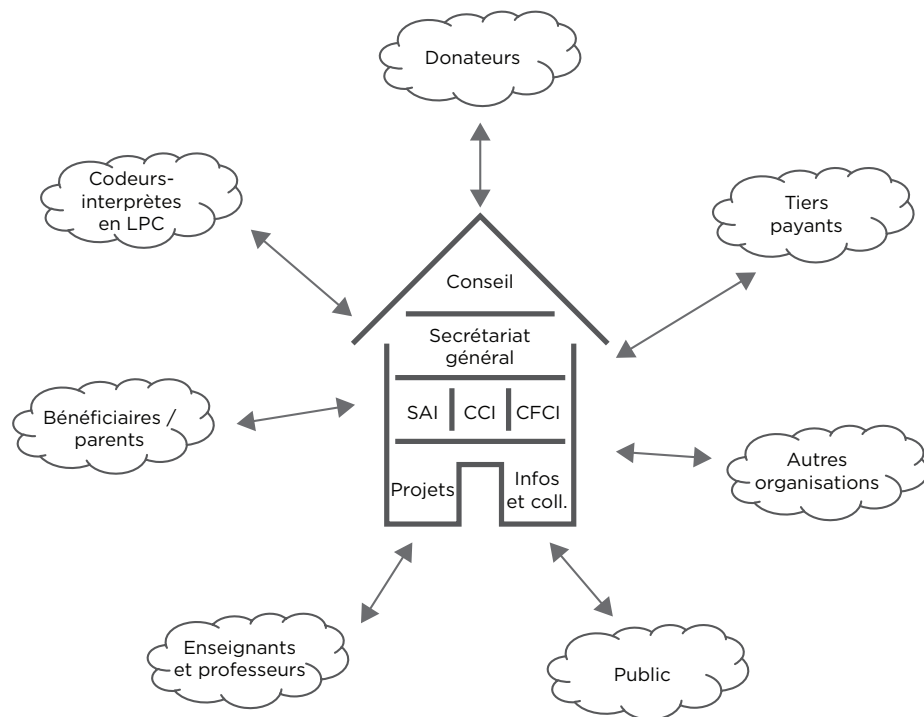
De nombreux projets ont animé l'activité de notre Fondation, accompagnement précoce, gommettes LPC, coffre à histoires, édition d'un jeu, ils seront poursuivis en 2017 et seront accompagnés par de nouveaux projets et une amélioration constante de l'organisation.

Il faut mettre en avant l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices de la Fondation a capella sans qui ce travail serait impossible. Je remercie les membres du Conseil de Fondation qui mettent bénévolement leur temps et leur énergie au service de la mission de la Fondation.

Mes plus chaleureux remerciements à nos généreux donateurs, ainsi qu'aux pouvoirs publics (OFAS/AI et Cantons). Grâce à leur financement, nous pouvons soutenir nos bénéficiaires dans leur chemin d'intégration dans leur environnement qu'il soit social, scolaire ou professionnel avec l'aide en LPC dont ils ont besoin.

Yves Pillonel
Président du Conseil

4 Nos activités en quelques mots



Le Conseil de Fondation est l'organe dirigeant. Il est composé de six membres qui y siègent à titre bénévole. Ils se réunissent 6 à 8 fois par an pour déterminer la stratégie, prendre les décisions importantes, avaliser l'utilisation des fonds et valider les comptes et le rapport annuel. Ils sont également impliqués dans différents groupes de réflexion ou projets et participent à la recherche de fonds.

Le Conseil délègue les activités de gestion au secrétariat général qui supervise l'ensemble des activités

opérationnelles de la Fondation. Celui-ci assure également les contacts avec les pouvoirs publics et les donateurs, établit la comptabilité, les budgets et les reportings. Il initie et supervise des projets et travaille à la recherche de fonds.

Le Service d'Aide à l'Intégration (SAI, voir page 6) offre des services de conseil dans le domaine de l'intégration avec l'aide du Langage Parlé Complété (LPC) des personnes sourdes et malentendantes, en Suisse romande. Ces conseils sont offerts aux bénéficiaires

5

sourds et malentendants, ainsi qu'à toutes les personnes qui les entourent (familles, amis et professionnels). Le SAI participe à l'évaluation des besoins en codage-interprétation en LPC pour les bénéficiaires et rédige les rapports adressés aux tiers-payants en vue d'obtenir les financements nécessaires. Finalement, il collabore avec l'ensemble des acteurs du réseau surdité.

La Centrale des Codeurs-Interprètes en LPC (CCI, voir page 8) assure la planification et la coordination des missions de codage-interprétation en LPC, en collaboration avec les codeuses-interprètes en LPC. Elle propose les missions qui sont portées à sa connaissance à ces dernières qui, en tant qu'indépendantes, peuvent les accepter ou non. Elle gère également les remplacements et intervient régulièrement comme coach des intervenants qui le souhaitent.

La Centrale de Facturation des Codeurs-Interprètes en LPC (CFCI, voir page 9) exécute les tâches financières en lien avec les prestations de codage-interprétation en LPC délivrées aux bénéficiaires. Les codeuses-interprètes en LPC lui transmettent les informations relatives aux périodes réalisées. La centrale leur paie ces prestations et les facture aux tiers-payants dont elle encaisse les paiements. De manière simplifiée, les Cantons financent les prestations pour les bénéficiaires durant la scolarité obligatoire, l'AI finance les prestations pour

la formation post-obligatoire et parfois la formation continue.

Des tiers-payants divers financent des besoins particuliers (e.g. congrès, audition au tribunal) et deux fonds issus de subventions et de donateurs privés prennent en charge le reste des missions.

La Fondation a capella mène différents projets dont les objectifs sont dirigés vers ses bénéficiaires (accompagnement précoce, gommettes LPC, coffre à histoires, pirate codeur, voir pages 12 à 20), la formation (voir page 10) ou l'organisation interne.

Avec l'Association pour le Langage Parlé Complété (ALPC, voir page 22), la Fondation assure la mise à disposition de cours et d'activités autour du LPC à destination d'un large public. Ils sont organisés sous différentes formes : deux stages d'un week-end chaque année, une semaine de stage tous les deux ans durant l'été, cours réguliers annuels organisés dans différentes régions de Suisse romande pour de petites groupes de personnes, conférences et rencontres informelles.

Finalement, l'ensemble du personnel de la Fondation a capella remplit une mission d'information au public et aux autres professionnels au sujet du Langage Parlé Complété (LPC).

6

SAI (Service d'aide à l'intégration)

Les responsables du SAI interviennent en crèche, à l'école, durant la formation professionnelle ainsi qu'en accompagnement professionnel.

Leur rôle consiste notamment à donner tous conseils en relation avec le projet d'intégration avec l'aide du LPC, à évaluer les besoins en périodes de codage-interprétation en LPC, à engager les demandes de financement et à collaborer avec l'ensemble du réseau pour participer à la construction, l'évaluation

et l'adaptation du projet individualisé autour de chaque bénéficiaire.

Au-delà de cette mission première, Le SAI œuvre activement sur le terrain à la fois pour être au fait de l'actualité en lien avec la surdité mais aussi pour maintenir la collaboration entre les différents partenaires.

Quatre responsables SAI se sont partagés les situations de bénéficiaires suivies en Suisse romande, par grandes régions géographiques :



Hélène Clouet
Genève



Karine Richard
Ouest vaudois



Gervaise Rollet
Est vaudois,
Fribourg et Valais



Rachel Weber
Berne, Jura
et Neuchâtel

Régulièrement, le SAI participe à :

- Des journées avec le Groupe Romand des Professionnels de la Surdit  (GRPS). Les th mes abord s en 2016 ont  t  les suivants :
- « Sourds issus de l'immigration: parcours langagier ». Deux conf rences ont  t  donn es: « Collaborer avec les familles migrantes ayant un enfant en situation de handicap », par Mme Genevi ve Pi rart et « Bilinguisme et parcours langagier des

enfants de migrants », par Mme Laura Rakotomalala.

- « L'enfant sourd, son fr re et sa s ur: tous n s dans la surdit  », conf rence donn e par Mme Ang lique Brossard.
- Pr sentation des diff rents services li s   la surdit  en Suisse.

- Quatre colloques surdit  rassemblant des repr sentants de diverses entit s (Pro Infirmis,  m ra, AGM, SGB-FSS, Relais surdit , SIS, psychoth rapeute

7

FSP sp cialis e en surdit , curateurs en charge de personnes sourdes, UCBA, Fondation a capella). Ces colloques sont organis s   tour de r le par les participants. Dans ce cadre, l' change est le mot d'ordre. Ces rencontres valorisent la mise en commun et l' change d'informations. Elles permettent une transmission facilit e lorsqu'une personne sourde change de canton.

- Aux deux week-ends organis s   Villars-sur-Ollon par l'ALPC. Ces stages permettent de cr er ou de maintenir du lien avec les parents et restent un moment privil gi  d' change. Ces deux journ es intenses sont empreintes de rencontres et de souvenirs partag s.

Le SAI  uvre sur le terrain en proposant des interventions dans le cadre de formations de base et formations continues. Le travail men  consiste   sensibiliser, informer, former les professionnels qui peuvent   tout moment accueillir un enfant ou un jeune sourd. Ces interventions ont pu se faire dans le cadre de cours donn s   l'IEFE (Institut Universitaire de Formation des Enseignants) de l'Uni Mail pour les  tudiants de ma trise en Enseignement Sp cialis  (MESP),   la HEP Bejune,   la HEP Vaud, dans les  coles de sant  sociales et   l'EESP pour la formation des codeuses-interpr tes en LPC.

En 2016, le SAI a  galement pris part de fa on directe ou indirecte   plusieurs manifestations :

- Week-end Forum familles FSS et pr sence d'une  ducatrice de la FSS aux week-ends de Villars.
- Journ e de l'audition CHUV, organis e par la Dresse Richard.
- Participation   la Journ e de l'audition du Service de pedo-audiologie des HUG.
- Participation   MedSigne G n ve.
- Mise en place d'une demi-journ e de rencontres familles / professionnels de la surdit  / codeuses-interpr tes en LPC   Bernex.
- Participation   l'Anniversaire 20 ans du CURIC, G n ve.

Le SAI soutient les familles dans leur d marche d'accompagnement de leur enfant sourd en int gration et les accompagne tout au long de leur parcours de vie. Il tient particuli rement   interagir avec ses partenaires pour r pondre au mieux aux besoins de ces enfants en d fendant l'importance et la n cessit  de l'interdisciplinarit .

8 CCI (Centrale des codeuses et codeurs-interprètes en LPC)



Monique Masur, responsable de la Centrale des codeuses-interprètes en LPC, est au service de toute personne susceptible d'avoir recours à une codeuse-

interprète en LPC.

Au début de l'année scolaire, elle gère, région par région, la planification du travail pour les interventions régulières en milieu préscolaire, scolaire, en formation professionnelle et aux études. En cours d'année, elle organise les remplacements et les nombreuses adaptations d'horaires.

Elle répond aux demandes des adultes sourds qui souhaitent l'intervention ponctuelle d'une codeuse-interprète en LPC sur leur lieu de travail, pour des réunions professionnelles ou des formations continues.

Depuis 2016, les adultes sourds peuvent bénéficier sans participation financière de l'intervention de codeuses-interprètes en LPC pour leurs loisirs ou leur vie sociale (théâtre, différents cours, visites guidées, cérémonies). Les codeuses-interprètes en LPC sont régulièrement demandées pour les congrès et journées de formation organisés par les associations partenaires de la surdité.

43 codeuses-interprètes en LPC diplômées étaient en activité en 2016, secondées par 5 codeuses-interprètes auxiliaires en formation. La responsable de la CCI connaît leurs disponibilités et compétences particulières; elle est à leur écoute et les conseille.

Les interventions des codeuses-interprètes en LPC sont variées et demandent de s'adapter à chaque bénéficiaire. Pour les adultes et adolescents, le message est retransmis le plus fidèlement possible. Chez les élèves plus jeunes, il est souvent aménagé, pour répondre aux capacités de réception de l'enfant.

L'activité « coffre à histoires » en garderie, 1ère et 2ème année Harmos a été proposée dans 18 classes, la plupart du temps en co-animation avec un(e) enseignant(e) en langue des signes. Après l'histoire racontée, codée et signée, les enfants ont l'occasion de s'entraîner au LPC et à la langue des signes, grâce à des cartes ou à des jeux.

L'apprentissage et l'approfondissement du décodage, pour les enfants qui en ont besoin de manière explicite est l'une de nos priorités. Idéalement, cet apprentissage se fait dès la petite enfance. A l'âge de la découverte des sons et de la lecture, les codeuses confectionnent avec l'enfant un cahier personnalisé, à l'aide des gommettes LPC, matériel édité par la Fondation a capella.

9 CFCI (Centrale de facturation des codeuses et codeurs-interprètes en LPC)



Sur mandat de l'Association des Codeuses-Interprètes en LPC (ASCI, page 23), la Fondation a capella gère la Centrale de Facturation des Codeuses-Interprètes en LPC (CFCI). Mme Doris Agazzi en est la responsable.

Elle assume les opérations liées à la facturation et au paiement des prestations réalisées par les codeuses-interprètes en LPC qui agissent en tant qu'indépendantes auprès des bénéficiaires sourds et malentendants.

Cinq fois par an, la CFCI collecte auprès des codeuses-interprètes en LPC les données relatives aux prestations. Des factures sont établies et adressées aux partenaires qui financent les prestations, sur la base de leurs décisions individuelles:

- Cantons: jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire.
- Offices AI cantonaux (OAI): après la scolarité obligatoire (formation professionnelle initiale et continue, accompagnement en emploi).
- Associations, pouvoirs publics, privés, etc. qui demandent et financent entièrement ou partiellement des interventions ponctuelles, éventuellement en partie subventionnées par l'art 74 LAI.

• Le Fonds d'entraide: mis en place par a capella grâce à des fonds privés, il assume les prestations lorsqu'aucune autre source de financement n'existe.

La responsable de la CFCI calcule et verse le montant des honoraires de chaque codeuse-interprète en LPC. Une part des honoraires à court-terme (dans l'attente du paiement des factures) ou à moyen-terme (décisions à recevoir) est parfois avancée ou assumée par le Fonds d'entraide.

Le programme informatique de la CFCI, mis en place en 2005, ne répond plus aux besoins actuels et ne peut évoluer pour le faire. Un nouveau logiciel est en cours de développement. Outre la gestion de la facturation, il intégrera des fonctionnalités de soutien au travail de planification des prestations réalisé par la CCI et au travail administratif des codeuses-interprètes en LPC. L'objectif de ce projet d'envergure est une mise en production au début de l'année 2018.

10 Formation de codeurs-interprètes en LPC

Confrontés au prochain départ en retraite de plusieurs codeuses-interprètes en LPC diplômées et à la volonté de plusieurs autres de recentrer leurs activités sur d'autres domaines, les membres du Conseil de la Fondation a capella ont décidé de mettre en œuvre une nouvelle édition de la formation de codeurs-interprètes en LPC.

Comme pour la précédente édition, c'est l'eesp (Haute école de travail social et de la santé, Lausanne) qui accueille cette formation dans le programme de son unité de formation continue. Elle en assume la responsabilité pédagogique et organisationnelle.

Quant à elle, la Fondation a capella prend en charge le financement au-delà du montant constitué par les participations versées par les étudiants.

La Fondation est également représentée au sein du bureau de la formation, ainsi que du comité de pilotage. Finalement, la coordinatrice, engagée par l'eesp, est une codeuse-interprète en LPC diplômée, Mme Carmen Amoroso.

La formation est répartie sur deux années durant lesquelles les participants se retrouvent un samedi par mois et lors de deux semaines de



« La formation de nouveaux codeurs-interprètes en LPC professionnels doit rester une des priorités de la Fondation a capella. »

— Henri Delafontaine, ancien membre du Conseil

11

cours blocs. Des cours théoriques et pratiques font partie du programme, ainsi que des stages d'observation et d'intervention réalisés sous la supervision de codeuses-interprètes en LPC diplômées.

En fin de formation, un travail écrit personnel, sa défense orale et un examen portant sur la pratique du LPC permettent de déterminer l'atteinte des objectifs fixés pour l'obtention du certificat.

La formation ne comptant que peu de cours portant sur la pratique du LPC, la Fondation a capella offre des cours supplémentaires aux participants qui en expriment le besoin. Les stages et cours régionaux organisés par l'ALPC (voir page 22) sont également à leur disposition pour leur permettre de progresser à ce niveau.

Trente candidates ont présenté un dossier d'inscription en janvier 2016. La sélection a été réalisée après un entretien, un test écrit et une évaluation du niveau de pratique du Langage Parlé Complété.

Vingt candidates ont été retenues pour la formation. Ces futures codeuses-interprètes en LPC sont domiciliées dans différentes régions de Suisse romande: Valais, Vaud, Genève, Jura, Jura bernois et Fribourg. Elles ont également des âges, des formations et des métiers de base assez divers.

La formation a débuté en juillet 2016 par une semaine de cours intensive qui a notamment permis aux étudiantes de tisser rapidement des liens. Une bonne entente s'est tout de suite établie.

Durant les premiers mois de la formation, les futures codeuses-interprètes en LPC ont eu l'occasion de plonger au cœur de la surdité à travers différents cours traitant notamment de l'histoire de la surdité, de l'audiophonologie, de la psychologie du développement ou encore d'éléments de phonétique et de linguistique.

À côté de cela, des cours centrés sur la pratique du métier de codeuse-interprète en LPC ont été régulièrement dispensés. Ils ont notamment été accompagnés de moments de mise en situation au travers de jeux de rôles qui ont été très appréciés.

Durant l'année 2017, les stages d'observation auprès de codeuses-interprètes en LPC certifiées codant pour divers bénéficiaires seront mis en œuvre. Début juillet 2017 marquera la première étape-clé de la formation avec des examens de pratique du LPC, ainsi qu'une épreuve écrite destinée à valider l'acquisition des connaissances transmises lors des cours théoriques dispensés durant la première année.

12

Coffre à histoires

Etat des lieux

Depuis trois ans, le Coffre à histoires circule sur la Suisse romande. Une aventure parsemée de découvertes, d'ajustements, d'engagement et de partages. 46 projets du Coffre à histoires ont vu le jour sur toute la Suisse romande, ce qui a touché environ 1'000 élèves.

Chaque année le projet a été évalué pour connaître l'avis des enseignants. Les retours, majoritairement positifs, ont permis d'apporter des ajustements.



Une base de données permettant d'imprimer et de créer des fiches en LSF et LPC est désormais opérationnelle. Elle offre aux intervenants une réelle autonomie dans l'appropriation du projet en permettant aux enseignants LSF et aux codeuses-interprètes en LPC la possibilité d'explorer d'autres mots présents dans les livres et de développer le bagage linguistique des enfants dans les deux modalités de communication. Le projet laisse ainsi une marge de manœuvre aux professionnels impliqués et s'adapte aux besoins des

enfants sourds et malentendants intégrés et de leurs camarades.

Le COPIL (comité de pilotage) reste actif et se charge de promouvoir le projet dans les différents cantons. Une information régulière est transmise à chaque membre pour permettre une actualisation du projet et de les informer le plus justement possible de toutes les nouveautés qui s'offrent pour le bon fonctionnement du Coffre à histoires.

Les responsables du SAI sont également parties prenantes puisqu'elles font le lien entre leurs bénéficiaires et la responsable du projet.

Quelques échos...

Cette année 2016 a été celle du développement de projets d'éducation précoce pour la prise en charge d'enfants sourds avec l'aide du LPC et du Projet du Coffre à histoires, dans le canton de Genève.

Ainsi, six enfants d'âge préscolaire, dont une dans un Espace de Vie Infantile et cinq au sein de l'atelier de stimulation à la communication du centre pour Enfants sourds de Montbrillant, ont bénéficié du Sac à histoires (co-animation d'une codeuse-interprète en LPC et d'une éducatrice sourde en langue des signes). Une enfant d'âge scolaire en 1P a, quant à elle, pu profiter avec ses camarades de classe d'une animation bilingue LPC / LSF avec la Boîte à histoires.

13



Une enseignante qui a accueilli un projet dans sa classe avec une codeuse-interprète en LPC et une enseignante LSF a donné ce témoignage:

« Avoir un adulte sourd signant dans la classe permet aux élèves de considérer la surdité comme une particularité « ordinaire ». Ce que je veux dire par là c'est que mon élève sourd n'est pas le seul représentant de la surdité. Cela permet aux autres de comprendre que mon élève est certes sourd, mais que c'est aussi un enfant comme les autres, un garçon, un élève... Qu'il a en commun avec cet adulte la surdité mais sinon il fonctionne comme tous les autres élèves. Les histoires choisies sont savoureuses! C'est un support très concret pour apprendre un peu de signes et de LPC, que ce soit lors de l'activité, ou tout au long de la semaine puisque les livres et les cartes des signes et code appris restent en classe. C'est toujours avec grand plaisir que j'accueille donc cette animation dans ma classe. »

La suite...

Ces animations constituent un dispositif pédagogique visant à donner le goût de lire et favoriser l'expression orale. Il est donc indispensable d'utiliser les livres en classe ou sur les lieux d'accueil pour s'immerger totalement dans le monde des histoires. Une brochure d'activités accompagnera les livres pour soutenir les enseignants dans cette immersion dès la rentrée 2017.

Pour augmenter l'impact du projet et la qualité des animations, des formations vont être mises en place que ce soit dans le cadre de la formation des codeuses-interprètes en LPC, des futurs enseignants en LSF ou encore du CAS spécialisation surdité proposé par la HEP Vaud.

Un bel avenir s'offre pour le Coffre à histoires. Un grand merci à tous ceux qui le font vivre et l'ont soutenu.



Si vous souhaitez accueillir le Coffre à histoires ou si vous souhaitez en savoir plus: www.coffreahistoires.ch.

14

Edition du jeu « Le pirate codeur »

« Le pirate codeur » est un matériel didactique sous forme de jeu, issu d'un travail de mémoire réalisé par Mme Aïnizé Olhagaray en vue de l'obtention du certificat de capacité d'orthophoniste en France.

Comme l'indiquent ses initiales, il est dédié à l'apprentissage et à l'entraînement du décodage du LPC. Un important travail de préparation a été mené durant l'année 2016. Le jeu est disponible à l'heure où nous publions ces lignes.

« Le pirate codeur » est destiné aux enfants sourds et malentendants qui souhaitent améliorer leur niveau de décodage afin de bénéficier au maximum de l'apport du LPC, mais également aux parents qui aimeraient s'investir dans la prise en charge de leur enfant et automatiser leur codage LPC en même temps que le décodage de leur enfant.

L'intérêt de ce matériel est également de fournir un support de travail ludique et complet aux orthophonistes et codeuses-interprètes en LPC dans le travail d'apprentissage du décodage du LPC qu'elles sont amenées à faire avec les enfants. Bien au-delà, ses objectifs sont :

- automatiser le décodage du code LPC tout en s'amusant,
- donner accès à la langue française
- entraîner la lecture labiale,
- travailler la conscience phonologique et syllabique,

- enrichir le lexique
- améliorer la compréhension,
- aborder les éléments de syntaxe (déterminants, prépositions, etc.),
- travailler la mémoire.

La version initiale a été testée pendant une année auprès de plusieurs enfants. Elle a ensuite fait l'objet d'un travail d'enrichissement et de modifications, fruit d'une collaboration entre son auteure, Mme Olhagaray, une codeuse-interprète en LPC et une logopédiste (Mmes Mick Chevallay Marylène et Hélène Clouet).

La mallette comporte un matériel ludique, riche et varié qui est entièrement modulable grâce à des aimants qui reprennent les thèmes correspondant aux différents défis des trois niveaux de décodage proposés. Elle comporte différents supports variés et ludiques.

Durant l'ensemble du jeu, l'enfant est invité à manipuler le matériel. Il apprend en s'amusant et devient acteur de ses apprentissages en explorant les différentes étapes du décodage tout au long des trois niveaux et 520 défis qui lui sont proposés.

Premier niveau

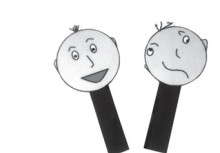
Le premier niveau, cartes vertes, comprend trois thèmes et permet un travail de décodage analytique (phonème et syllabe).

15

LE PIRATE CODEUR

Le pirate codeur n'arrive plus à coder la syllabe **MO** [mo]
Aide-le !

Trouve un mot avec cette position!



CHARADE CODÉE

On fait cuire des gâteaux dans mon premier.
Mon deuxième est à l'intérieur du pain.
Mon tout est un petit insecte.

Entoure la bonne réponse!

- K, V, Z
= - P, D, J
- S, R

Toutes ces images commencent par le même son.
Trouve l'intrus!



Deuxième niveau

Le second niveau, cartes orange, permet de travailler le décodage semi-global qui va favoriser le décodage de mots et l'enrichissement lexical. Quatre thèmes y sont proposés.

LABYRINTHE 5

soupe → voûte → doute
→ douche → mouche
→ mouchoir → manoir

DANS MON COFFRE, il y a...

RÉBUS

scie + tronc

Troisième niveau

Le troisième et dernier niveau permet d'accéder au décodage global. Les cartes violettes sont réparties sur quatre thèmes différents et proposent des phrases de diverses longueurs qui permettent un travail sur le sens et la mémorisation.

Durant une partie, le joueur gagne des pièces d'or, manipule des objets ludiques, et bénéficie des conseils et suggestions de « Jacko » le perroquet.



Nous remercions les partenaires qui se sont embarqués avec nous dans ce projet. Grâce à eux, ce matériel pourra être réalisé et distribué à un prix abordable pour tous :

- donateurs (voir page 27),
- banques d'images qui nous ont autorisés à utiliser gracieusement leurs pictogrammes (Pictoselector, IK en Ko symbols, Straight-Street, Pixabay, Canstock),
- Mme Marina Bueckel (graphiste),
- les ateliers graphisme, imprimerie, menuiserie et conditionnement des Etablissements Publics pour l'Intégration (EPI) à Genève qui ont été rapidement séduits par ce projet.

16

Quelques chiffres

Bénéficiaires

En 2016, 148 sourds et malentendants bénéficient de prestations de codage-interprétation en LPC. En fin d'année, 76 % suivent une formation, de niveau obligatoire (HarmoS, 59.3 %) ou post-obligatoire (16.7 %). 4 % sont des préscolaires et 20 % des adultes. Néanmoins, ceux-ci reçoivent moins de 4 % des prestations (voir plus bas).

Répartition du nombre de bénéficiaires

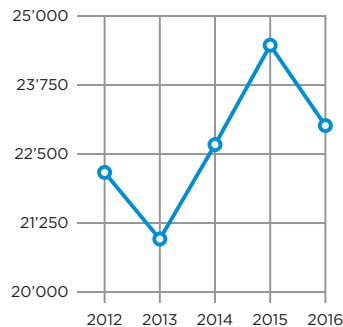


- Préscolaires
- Post-obligatoire
- Obligatoire
- Acc. Prof

Prestations de codage-interprétation

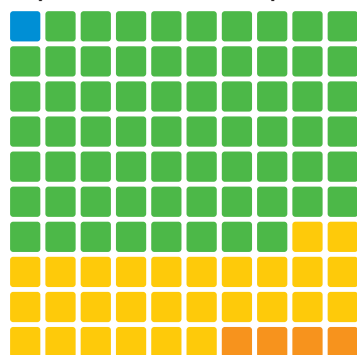
23'015 périodes de codage-interprétation en LPC sont réalisées, en diminution de moins de 6 % par rapport à 2015. Différents facteurs l'expliquent, notamment la fin de formation professionnelle pour de nombreux bénéficiaires et plusieurs cas de suspension de formation.

Evolution du nombre de périodes de CI-LPC



La fréquence des périodes dispensées varie avec l'âge et le niveau de formation. Les périodes délivrées durant une formation représentent 95.3 % du total, réparties en 67.4 % en scolarité obligatoire et 27.9 % au post-obligatoire. Les préscolaires bénéficient de 1.1 % des périodes, alors que le reliquat (3.6 %) concerne l'accompagnement professionnel et des missions diverses.

Répartition du nombre de périodes



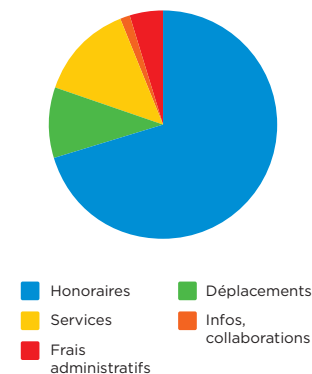
- Préscolaires
- Post-obligatoire
- Obligatoire
- Acc. Prof

43 codeuses-interprètes en LPC diplômées et 5 auxiliaires (issues de la formation (voir page 10) et supervisées par des collègues expérimentées) réalisent ces prestations.

Composition du coût d'une prestation

Honoraires (70.5 %) et frais de déplacements (9.8 %) des codeuses-interprètes en LPC constituent la part principale du coût moyen d'une période. Celle des services liés à l'organisation des prestations (évaluation, conseil, coordination et facturation) est de 13.6 %. Les tâches d'information et de collaboration représentent 1.5 %. Ne restent que 4.6 % pour les frais administratifs.

Constituent du coût d'une période



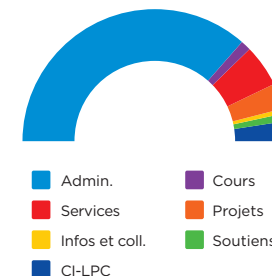
Charges et produits

L'ensemble de nos charges se montent à près de CHF 2'500'000. La part de frais administratifs est de moins de 5 %, celle des honoraires et déplacements des codeuses-interprètes en LPC de 72.9 %. Les cours donnés en collaboration avec l'ALPC (voir page 22) représentent

17

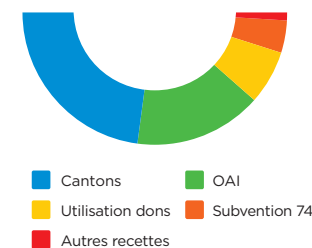
2.5 % des charges. 10.3 % sont liés aux services (SAI, CCI et CFCl, voir pages 6 à 9) et 6.3 % aux projets (voir pages 10 à 18). Restent diverses dépenses (3.1 %) liées aux tâches d'information et de collaboration, ainsi qu'à différents soutiens octroyés par la Fondation.

Charges



Les produits se constituent principalement des montants facturés pour les prestations de codage-interprétation en LPC aux Cantons (45.8 %) et à l'AI (31.3 %), de l'utilisation de dons (13.3 %), de la subvention reçue de l'OFAS au titre de l'article 74 (8.0 %, voir page 26) et de recettes diverses (1.6 %).

Produits



« Cette petite fille n'avait pas de motivation.
Les photos d'elle en train de coder l'ont fait décrocher.
Elle est enthousiaste de coller les gommettes. »

– Une codeuse-interprète en LPC

18

Gommettes LPC

Pour rappel, le projet des « Gommettes LPC » de la Fondation a capella a bénéficié d'une aide financière de la Loterie Romande maintenant totalement utilisée.

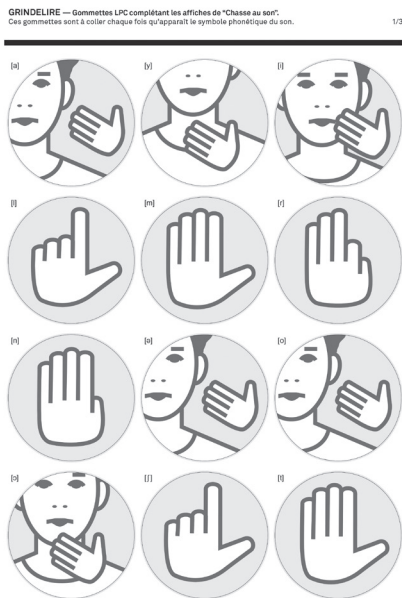
Ce projet a été initié par M. Henri Delafontaine, ancien membre du Conseil de la Fondation. Il a pour but d'apporter une aide à l'apprentissage du langage écrit aux jeunes apprentis-lecteurs sourds et malentendants bénéficiant d'un soutien en Langage Parlé Complété.

Un matériel spécifique de « Dossiers Gommettes » a été conçu pour faciliter l'acquisition de la lecture et de l'écriture, en lien avec les objectifs du Plan d'Études Romand.



Deux brochures d'exploitation des gommettes LPC ont été créées pour être associées aux deux méthodes d'apprentissage de la lecture intitulées « Que d'Histoires! » et « Grindelire! ». Ces méthodes sont utilisées dans les classes en Suisse romande.

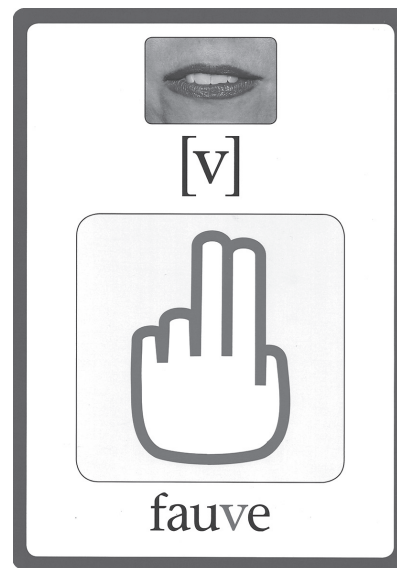
Ces brochures sont accompagnées de planches de gommettes autocollantes que la codeuse-interprète en LPC et l'enfant peuvent utiliser de différentes manières.



En 2016, quinze jeunes LPCistes répartis en Suisse romande, ont bénéficiés des gommettes LPC en séance individuelle, en petits groupes ou avec tous leurs camarades de classe.

19

En complément, la Fondation a capella a fait éditer un matériel didactique constitué de 35 « gommettes géantes » inspirées de la méthode « Une approche ciblée pour maîtriser les phonèmes sosies labiaux avec support théorique de la phonétique articulatoire » de Mme Laure Guyon.



Ce set de gommettes géantes est présenté dans une pochette au format A4. Sur chaque fiche, l'image labiale du phonème travaillé est illustrée par une photographie placée en haut de la page. Juste en dessous, la prononciation du phonème est écrite selon les codes de l'API (Alphabet Phonétique International).

Situé au milieu de la page, la gommette géante représente la configuration de la

main en LPC. Enfin, en bas de la page, un mot dont la lettre correspondant au phonème-cible ressort grâce à l'utilisation de la couleur rouge, est inscrit sous la gommette géante.

Pour chaque groupe de phonèmes sosies labiaux, une rhèse constitue une aide mnémotechnique afin de mémoriser ce groupe de phonèmes dont l'image labiale est identique. Par exemple, le groupe des phonèmes [p],[b] et [m] est représenté par le groupe de mots « pour bien mimer ».

Les fiches sont classées selon cette logique des sosies labiaux et sont facilement identifiables grâce à un contour coloré distinctif pour chaque groupe de phonèmes identiques sur les lèvres.

Ce matériel des gommettes géantes est très utile dès qu'un enseignant en LPC s'adresse à un groupe de plusieurs apprenants. Les fiches peuvent être prises en main, disposées au sol ou sur tout autre support, permettent une visualisation rapide, exhaustive et globale de ce que signifie les sosies labiaux.

Les gommettes géantes peuvent être commandées sur le kiosque de notre site internet à l'adresse www.a-capella.ch/kiosque.

20

Accompagnement précoce

Une commission issue du Forum Surdité Jura et Berne francophone a été constituée en vue de rééditer une brochure intitulée « Surdité-Malentendance ». Cette dernière était destinée aux parents venant d'apprendre la surdité de leur enfant.

Elle avait été créée, il y a quelques années, sous l'impulsion de logopédistes jurassiennes, par et pour le canton du Jura, et nécessitait une remise à jour. Nous avons profité de cette occasion pour réfléchir à l'élaboration d'une brochure commune pour les cantons du Jura et Berne francophone. Un groupe de travail a été constitué, composé de l'animatrice régionale de la FSS, la présidente des Jeunes sourds du Jura et Berne francophone, deux logopédistes venant de chaque canton ainsi que pour la Fondation a capella, de Gervaise Rollet et Rachel Weber, respectivement, Responsable du projet « accompagnement précoce » et Responsable SAI Bejune.

L'idée de cette brochure est d'offrir aux parents, le plus tôt possible après l'annonce du diagnostic, l'opportunité de s'adresser aux spécialistes de leur choix, en ayant les adresses principales réunies dans un seul document.

Cette brochure sera distribuée auprès des ORL, pédiatres, hôpitaux, associations de parents, logopédistes, Centres d'Implants et différents partenaires de la région.

Elle permettra aux parents d'avoir les différentes coordonnées du réseau surdité de leur canton (audiopédagogue, ORL, logopédistes, associations de parents...) et de les contacter selon leur choix et leur besoin.

Ce projet va se poursuivre dans tous les cantons romands. Sous la même forme, en adaptant le groupe de travail et le contenu en fonction de chaque canton.

La brochure Berne francophone et Jura sera distribuée par les membres du forum surdité durant l'année 2017.

Le financement est assuré à la fois par a capella et la FSS ainsi que par différents services, selon les cantons.



21

Participation au projet « MedSigne »



Né en 2015, le projet lausannois « Breaking the silence » n'a été pensé initialement que pour les personnes sourdes signantes. Repris à Genève par Valentin Marti, ce projet intitulé « MedSigne » s'est enrichi d'une initiation au LPC. Ainsi, depuis 2016, la Fondation a capella collabore avec l'AEMG (l'Association des Etudiants en Médecine de Genève) au sein du Projet « MedSigne Geneva ».

Ce projet a pour but de former des étudiant(e)s en santé de Genève (Faculté de Médecine, Haute École de Santé, Sciences Pharmaceutiques) aux bases de la Langue des Signes Française (LSF) et du Langage Parlé Complété (LPC) en milieu médical et de les sensibiliser à la problématique de la surdité.

Actuellement, selon l'office fédéral de la statistique, on sait que 2 % de la population Suisse entre 15 et 40 ans (et 4 % des 40-65 ans) souffre de problèmes d'audition. En fonction des besoins de ces personnes présentant un déficit auditif, un rendez-vous médical est parfois loin d'être anodin, ne serait-ce que pour trouver un(e) interprète en LSF ou une codeuse-interprète en LPC disponible. De leur côté, les membres du personnel hospitalier n'ont le plus souvent jamais été informés au sujet de

cette problématique et se retrouvent, comme le patient, en difficulté sur le plan de la communication lors d'une consultation. Face à ce constat les étudiants de l'AEMG se donnent le but suivant sur leur site internet :

« Au terme d'une dizaine de cours de LSF sur divers thèmes médicaux accompagnés de conférences abordant de multiples facettes de la surdité et une sensibilisation au LPC, nous espérons que les étudiants formés chaque année seront capables d'accueillir avec plus de sérénité les personnes sourdes ou malentendantes qu'elles auront l'occasion de rencontrer durant leur vie professionnelle. »

Au terme de cette initiation, l'AEMG a sollicité la poursuite du partenariat avec la Fondation a capella et l'ajout d'une seconde séance.

La Fondation a capella a répondu favorablement. Elle est fière de pouvoir participer à ce projet et remercie le comité d'organisation de ses efforts !



22 Parole à nos partenaires

Association suisse pour le Langage Parlé Complété



La surdit  est souvent associ e   la langue des signes fran aise qui n'est toutefois pas le seul mode de communication. Une personne sourde ou malentendante, appareill e ou implant e, doit pouvoir lire sur les l vres afin de comprendre son entourage. Le LPC (Langage Parl  Compl t ) est une technique syllabique autour du visage qui compl te la lecture labiale. Le LPC soutient la compr hension du message dans son int gralit  et facilite l'oralisation.

L'ALPC (Association pour le Langage Parl  Compl t ) organise   l'intention des sourds, parents, fr eres, s eurs, famille, professionnels et amis proches des cours visant   acquirir cette technique.

Les points suivants peuvent  tre relev s pour l'ann e 2016:

- Deux week-ends en LPC se sont d roul s   Villars/VD, fr quents par plus de 450 participants.
- 8 groupes r gionaux r partis en Suisse romande ont  t  suivis par pr s de 80 participants.
- Le stage d' t  qui a eu lieu   Charmey en juillet a rassembl  86 participants, des familles et amis venus de divers cantons ainsi que de France et de Belgique.

- La EdLS, section al manique, est soutenue par l'ALPC et a capella. Un important travail de r daction et de mise   jour de mat riel allemand est en cours. De nombreux contacts sont pris en Suisse al manique.



Par le biais de la formation, l'une des principales missions de l'ALPC est de soutenir l'int gration de personnes atteintes de surdit . L'objectif principal est de leur donner les meilleures chances de communication et d'apprentissage afin d'amener les jeunes vers plus d'autonomie.

Pour le bon d roulement de ses rencontres, l'association peut compter sur l'appui de nombreux b n voles, tout d'abord le comit  de l'ALPC form  de 5 personnes  paul es d'une secr taire et d'un caissier, puis les teams des week-ends, des JLPC et du camp d' t .

Le comit  profite de ces lignes pour remercier toutes ces personnes qui contribuent   p renniser les cours de LPC en Suisse.

« Nous croyons fortement qu'il est essentiel que nos b n ficiaires puissent acc der   toutes les formes d'aide possible. Plus elles seront multiples, meilleure sera la facilitation   la compr hension. »

— V ronique Perrin, Pr sidente du comit  ASCI

23

Association suisse des Codeuses et codeurs-Interpr tes en LPC



En 2016, 43 codeuses-interpr tes en LPC dipl m es se sont r parti le travail pour 148 b n ficiaires. Cinq auxiliaires ont d   tre mises   contribution pour faire face   la demande.

Les disponibilit s de certaines codeuses-interpr tes en LPC actives ayant diminu , certaines ont accept  plus de b n ficiaires, avec souvent de grandes distances   couvrir. Nous sommes donc ravies qu'une nouvelle formation de codeuses-interpr tes en LPC ait commenc  en juillet 2016 sous la houlette de Mme Carmen Amoroso, elle-m me codeuse-interpr te en LPC.

Les codeuses-interpr tes en LPC ne se contentent pas seulement de travailler en classe mais elles organisent et / ou participent   diff rentes activit s pour promouvoir le LPC.

Ainsi au printemps 2016, dans le cadre du projet Medsigne (voir page 21), deux de nos membres, Mmes Chevalier et Chevally, accompagn es par Mme Clouet, responsable du SAI   Gen ve, ont pr sent  le LPC aux futurs  tudiants en m decine, sant  et sciences pharmaceutiques.

Cette soir e comprenait une pr sentation de la fondation a capella et du LPC, ainsi qu'un temps de pratique. En d pit du peu de temps imparti, ces  tudiants

motiv s ont d couvert l'ensemble des configurations du code LPC. Face   ce rythme marathonien, ils ont propos  que l' dition 2017 s'effectue en deux s ances, en amont d'un week-end de formation   Villars afin que celles et ceux qui souhaiteraient approfondir leur pratique du LPC puissent y participer.

Deux codeuses-interpr tes en LPC se sont investies dans l'organisation des groupes d'apprentissage du LPC dans le cadre des stages organis s par l'ALPC   Villars. Apr s deux ann es avec le comit  vaudois, Mme Isabelle Langer Bossi a c d  sa place l'automne dernier   Mme Marl ne Pochon. Plusieurs d'entre nous, se sont mobilis es pour offrir de leur temps durant ces week-ends riches en  changes.

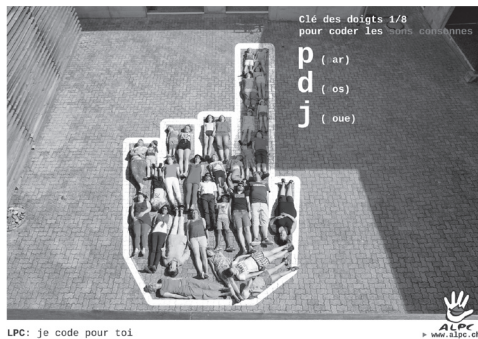


En juillet dernier, Mme Caroline Avert a particip    l'organisation d'une semaine d'apprentissage du LPC   Charmey, propos e par l'ALPC. La semaine,

ensoleillée et chaude, a permis l'organisation d'activités en plein air et de soirées prolongées.

En plus des nombreuses heures consacrées à la pratique du LPC, des animations mises en espace et en images par Guillaume Reymond, NOTsoNOISY, ont été réalisées. Grâce à son travail, tout le monde a pu participer à l'élaboration de petits courts métrages, animations et productions d'images qui ont été publiées sous forme de cartes postales. Ces productions peuvent être consultées à l'adresse du site internet de NOTsoNOISY: www.notsonoisy.com/lpc.

La semaine a été riche et joyeuse, elle a également permis des discussions sous le regard bienveillant de Mme Corinne Béran, psychologue disposant d'une grande connaissance de la surdité.



Pour la troisième année consécutive, Mmes Wasmer, Chevalier et Chevallay, ont organisé avec Mme Clouet du SAI, une journée de rencontre et d'échanges entre parents, enfants et professionnels

de la surdité à Bernex (GE). Cette rencontre portait essentiellement sur la découverte de la phonétique anglaise et l'apport du Cued Speech (code anglais) pour nos bénéficiaires. Cinq familles ainsi que plusieurs enseignants étaient présents. Le témoignage d'une de nos jeunes bénéficiaires et de son enseignante d'anglais a été un moment très apprécié. La journée s'est terminée par une table ronde animée par Mme Fangous, logopédiste à Genève, sur le thème « Comment enrichir et expliquer le vocabulaire à votre enfant? ».

L'idée de ce projet qui a vu le jour en 2014, est de favoriser dans un cadre plus intimiste que les stages de Villars, les rencontres entre parents d'enfants sourds et malentendants, de permettre aux enfants de côtoyer, l'espace d'un après-midi ou d'une journée, d'autres enfants dans la même situation qu'eux et de favoriser les échanges autour de diverses thématiques avec des professionnels ou des enseignants en lien avec la surdité.

Notre comité qui est convaincu de la nécessité et de la richesse qu'apportent ces rencontres, encourage ses membres à y participer et remercie les participants pour leur enthousiasme.

Réseau surdité en Suisse romande

L'ALPC (Association suisse pour le Langage Parlé Complété (voir page 22) et l'Association Suisse des Codeuses et Codeurs-Interprètes (voir page 23) sont les partenaires privilégiés de la Fondation a capella en Suisse romande.

La Fondation a capella gère les activités professionnelles en lien avec l'intégration oraliste d'enfants et jeunes sourds en Suisse romande à l'aide du LPC. L'ALPC gère les activités associatives pour tous les âges et organise les cours et les stages d'apprentissage du LPC. L'ASCI est l'association professionnelle qui regroupe les codeuses-interprètes en LPC diplômées, actives ou non.

Nous sommes également en contact avec de nombreux acteurs du réseau surdité en Suisse romande:

- L'AGM: Association Genevoise des Malentendants
- Institut St-Joseph « Le Guintzet » à Fribourg
- ARELL (Association Romande des Enseignantes en Lecture labiale)
- Centre pour enfants sourds et malentendants de Montbrillant, Office médico-pédagogique à Genève
- Associations de sourds et malentendants
- Centre les Chemain's (LAOS & SIS) à Renens
- ASPEDA (Association des parents d'enfants déficients auditifs)
- Les services de l'enseignement spécialisé des cantons romands
- Fondation forum écoute (Fondation romande des malentendants)
- HEP VD, Pédagogie Spécialisée, option surdité à Lausanne
- Fondation procom (services d'interprétation en langue des signes)
- Centre suisse de pédagogie spécialisée (et le projet OPERA)
- FSS (Fédération suisse des sourds)
- CoROM Handicap
- GRPS (Groupement romand des professionnels en surdité)
- Centres d'implantation de Genève et de Berne
- Pro Infirmis dans plusieurs cantons romands
- Relais Surdité de l'OMP, Genève
- Sonos (Suisse allemande)
- ECES (Ecole cantonale pour enfants sourds) à Lausanne

26 Financements publics

En plus des nombreux dons privés dont elle bénéficie (voir à la page suivante), le financement de la Fondation a capella (et plus particulièrement celui des prestations de codage-interprétation en LPC) repose en grande partie sur les apports de l'OFAS et des Cantons.

OFAS, article 74 LAI

La Fondation a capella accède à un subventionnement de l'OFAS au titre de l'article 74 LAI à travers un organisme faitier (Fondation forom écoute, Lausanne).

L'enveloppe budgétaire obtenue dans le cadre du sous-contrat de prestations 2015-2018 est un des piliers du financement de nos activités (voir page 28).

Le montant du financement octroyé a évolué favorablement en regard de la période 2011-2014, notamment suite à la décision de l'AI d'accorder une priorité aux prestations directement en lien avec les bénéficiaires (conseil, mise en relation avec des services d'interprètes et cours).

AI, contrat de prestations

Nous avons renouvelé le 1er janvier 2017 notre contrat de prestations avec l'AI pour une durée de trois ans. Il concerne les prestations de codage-interprétation en LPC délivrées dans le cadre de la formation professionnelle initiale et de l'accompagnement professionnel de bénéficiaires.

Dans le cadre de ce contrat, l'AI finance les coûts complets des prestations de codage-interprétation en LPC (y compris les coûts relevant des services et de l'administration liés aux prestations de codage-interprétation en LPC).

Cantons

Depuis le 1er juillet 2013, chaque Canton concerné assume le financement des coûts directs (honoraires et frais de déplacement) des prestations de codage-interprétation en LPC pour les bénéficiaires domiciliés sur son territoire et durant leur scolarité obligatoire, voir même avant pour certains.

Depuis le 1er janvier 2017, certains Cantons prennent également en charge les coûts complets de ces prestations (comme le fait l'AI depuis 2013 (voir plus haut). Ceci devrait être uniformisé durant l'année 2017 à l'ensemble des Cantons.

Bureau Fédéral de l'Egalité pour les Handicapés (BFEH)

Le BFEH a financé depuis 2013 et jusqu'en 2016 une partie du projet Coffre à histoires (voir page 12).

« Le soutien de nos donateurs publics et privés représente un formidable encouragement pour nos bénéficiaires et nos activités. »

— Yves Pillonel, Président du Conseil

27 Financements privés

Aux côtés des pouvoirs publics (OFAS, Cantons, BFEH), le soutien financier de donateurs privés demeure indispensable à la poursuite des activités de la Fondation a capella. Ils nous permettent notamment de compléter les prestations offertes par les organismes étatiques et de mettre en place des projets spécifiques.

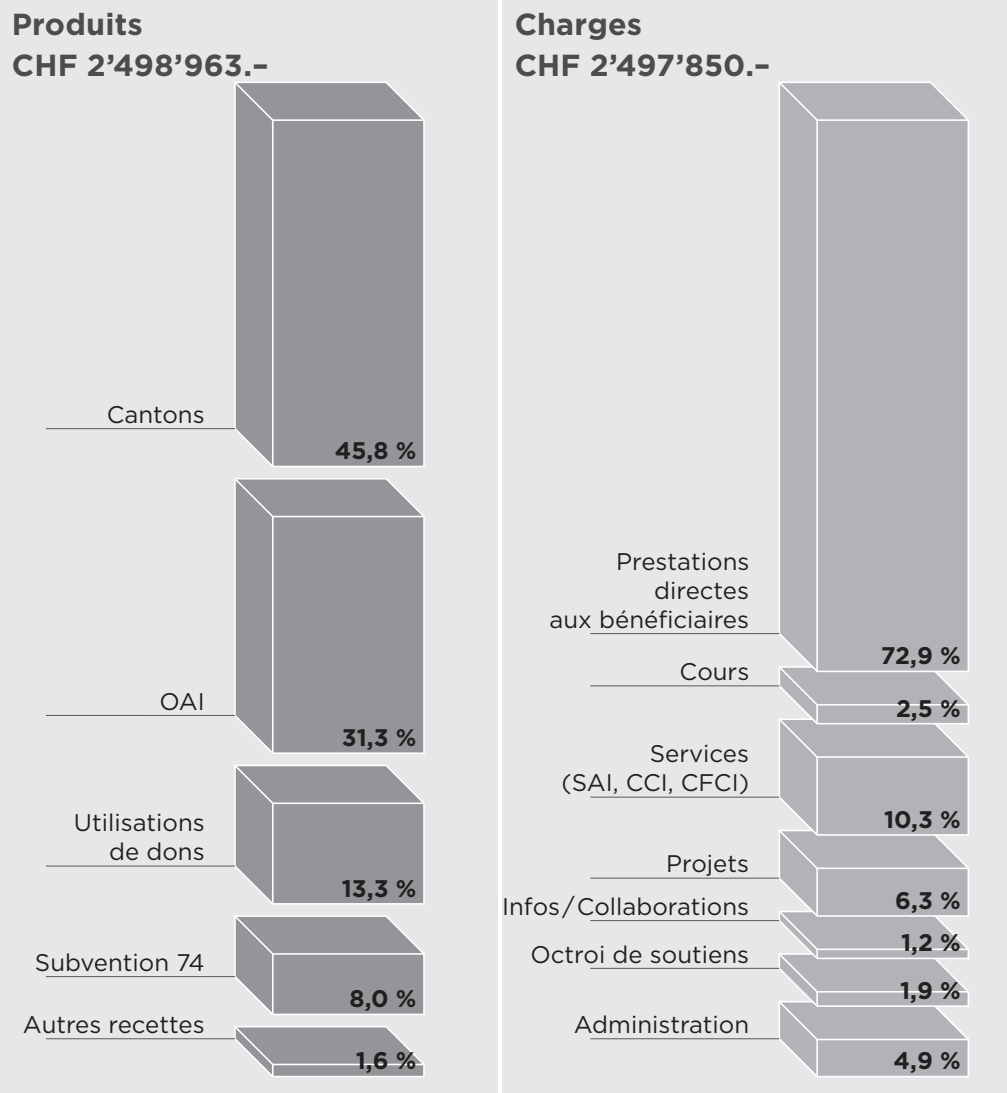
Nous remercions chaleureusement nos partenaires financiers privés qui nous ont adressé un don en 2016 ou dont le don antérieur a été utilisé durant cette même année :

- AGCV, Association genevoise des entreprises de chauffage, Genève (pirate codeur)
- Berthoud Jackie
- Bureau Fédéral de l'Egalité pour les personnes Handicapées (BFEH)
- Bovay + Partenaires SA, Lausanne
- Comité de soutien des Services Industriels Genevois (pirate codeur)
- Commune d'Anières
- Famille Pfirter, St-Prex
- Fondation Aletheia, Genève
- Fondation Caecorum Canes
- Fondation de bienfaisance du Groupe Pictet, Genève
- Fondation charitable Barthélémy, Genève
- Fondation Gandur pour la Jeunesse, Tannay
- Fondation Helga et Victor Bodifée, Lausanne
- Fondation Juchum, Mont-sur-Rolle
- Fondation Philantropique de famille Firmenich (pirate codeur)
- Fondation Wigert
- Hornbacher Hans, Vufflens-le-Château
- Kaelin André, Meyrin
- Legs Nicole Guillermin, Bienne
- Loterie Romande, Conférence des organes de répartition, Lausanne
- Mermod Guy, Nyon
- Zurich assurances, agence du Grand-Saconnex (pirate codeur)
- Divers dons anonymes

Les besoins de notre Fondation en fonds privés sont importants car les besoins de nos bénéficiaires le sont! La recherche de fonds reste donc toujours une de nos priorités!

28 Comptes 2016

Ce schéma offre une vision synthétique sur l'ensemble de nos produits et charges, y compris les honoraires et frais de déplacement versés aux codeuses-interprètes en LPC, ainsi que les produits qui y correspondent.



« Tout en assurant sa pérennité, la Fondation a capella travaille à mettre en œuvre de nouveaux projets pour mieux servir ses bénéficiaires. »

— Jean-Luc Nicoulin, secrétaire général

29 Perspectives 2017



Négociations tarifaires

Nous finaliserons durant l'année 2017 le processus de négociation que nous avons engagé dès la fin de l'année 2015 avec les Cantons, dans le but d'obtenir un nouvel accord tarifaire pour le financement des prestations de codage-interprétation en LPC et leur gestion, durant les années de scolarité obligatoire (HarmoS) et avant, sur le modèle de l'accord conclu avec l'AI dès juillet 2013.

Nous poursuivrons également les relations avec l'AI pour le suivi de la convention actuelle (voir page 26).

Projets spécifiques

Trois projets importants menés depuis quelques années seront poursuivis en 2017.

Tout d'abord, faire connaître le LPC et ses apports aux familles rapidement après le diagnostic de surdité demeure l'une de nos priorités, financée grâce à un don important de la Fondation Wigert, reçu en 2008.

Le projet « Coffre à histoires » (voir page 12) a connu la dernière phase de sa définition en 2016. Il continuera toutefois à être proposé aux bénéficiaires préscolaires et durant les deux

premières années HarmoS en collaboration avec la Fédération Suisse des Sourds et, dans le Canton de Vaud, l'ECES.

De nouveaux matériels seront développés et édités dans le cadre du projet «Gommettes LPC» (voir page 18).

Un nouveau projet visera à approfondir la réflexion sur les cours de LPC en général. Les missions, les objectifs, la formation des animateurs, les matériels seront notamment réévalués et développés.

A la suite de l'édition du jeu «le pirate codeur» (voir page 14), un projet sera lancé autour de l'apprentissage du décodage du LPC. L'enjeu consistera à réunir les recherches, les contributions diverses, ainsi que les matériels disponibles sur ce sujet mais aussi de fournir aux codeuses-interprètes en LPC une personne de contact à même de répondre à leurs questions ou de les accompagner dans leurs réflexions.

La formation des codeuses-interprètes en LPC débutée en juillet 2016 (voir page 10) se poursuivra durant l'année 2017, pour prendre fin en juillet 2018.

Sur un plan plus administratif, 2017 devrait nous permettre de terminer les travaux pour notre nouvelle application informatique de gestion des prestations.

Recherche de fonds

La recherche de soutiens financiers provenant du secteur privé (voir page 27) demeure une priorité pour nous permettre de compléter ceux que nous obtenons des pouvoirs publics (voir page 26).

Ces soutiens nous permettent de continuer à assurer le financement de deux axes importants de nos activités. Le premier consiste à offrir, là où cela s'avère nécessaire, des prestations de codage-interprétation en LPC complémentaires à celles prises en charge par des financements étatiques. Quant au second, il s'agit du financement des divers services et projets spécifiques que la Fondation met sur pied (voir pages 6 à 20).

Collaboration avec le réseau

En Suisse romande comme ailleurs, nul acteur du domaine de la surdité ne peut fonctionner seul. La prise en compte des multiples professionnels œuvrant autour de chaque enfant sourd permet de s'en convaincre. La collaboration avec l'ensemble du réseau surdité en Suisse romande continuera donc à être vivifiée (voir page 25).

Conseil et équipe professionnelle en 2016

Conseil de Fondation

Yves Pillonel, Genève, Président

Benoît Markwalder, Lausanne, Vice-président

Dr Catherine Chavanne, Montreux

Lionel Delafontaine, Lausanne

Anne-Catherine Dubois, Pully

Kim Joly, Lausanne

Equipe professionnelle

(total des postes: 2.90 équivalents temps plein au 31 décembre 2016)

Secrétariat général	Jean-Luc Nicoulin
Service d'Aide à l'Intégration	Hélène Clouet Karine Richard Gervaise Rollet Rachel Weber
Centrale des codeuses et codeurs-interprètes en LPC (CCI)	Monique Masur
Centrale de facturation des codeuses-interprètes en LPC	Doris Agazzi

Adresses utiles en 2017

Site internet: www.a-capella.ch

Secrétariat général

Fondation a capella, Avenue de Collonges 2, 1004 Lausanne, 021 905 68 61
Jean-Luc Nicoulin
076 616 72 58 • jean-luc.nicoulin@a-capella.ch

SAI (Service d'aide à l'intégration)

Hélène Clouet, Rue de la Servette 90, 1202 Genève
078 699 45 12 • helene.clouet@a-capella.ch
Région: Genève

Sandrine Gramigna, Av. de la Gare 7, 1814 La Tour-de-Peilz
079 329 77 15 • sandrine.gramigna@a-capella.ch
Région: Valais, dès le 1er août

Karine Richard, Risoud 11, 1348 Le Brassus
078 707 97 01 • karine.richard@a-capella.ch
Région: Vaud

Gervaise Rollet, Av. des Arquebusiers 17, 1800 Vevey
079 510 20 60 • gervaise.rollet@a-capella.ch
Régions: Valais, Fribourg et Vaud

Rachel Weber, Rue de la Fourchaux 12, 2610 Saint-Imier
079 467 92 64 • rachel.weber@a-capella.ch
Régions: Berne francophone, Jura, Neuchâtel

CCI (Centrale des codeuses et codeurs-interprètes en LPC)

Monique Masur, Ch. de Fauq 2, 1805 Jongny
021 922 84 91 • monique.masur@a-capella.ch

CFCI (Centrale de facturation des codeuses et codeurs-interprètes en LPC)

Doris Agazzi, Chemin des Prévondens 12, 1521 Curtilles
021 906 48 35 • doris.agazzi@a-capella.ch

Coordonnées bancaires

UBS Genève: CCP 80-2-2 — IBAN: CH47 0024 0240 3731 0800 X